

**MAIRIE**  
**42330 CUZIEU**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres

En exercice 19

Présents 17

Votants 17 + 2 pouvoirs

**L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX**

**LE 14 NOVEMBRE À 20 HEURES 00**

Date de la convocation du conseil municipal : 09 novembre 2022

**Présents :** Jean-François RASCLE - Ghislaine GARNIER - Vincent GRANJON - Laila GAUTHIER - Gérard LECLERCQ - Joëlle JULLIEN - Christian TORRON - Marie-Josée GUBIEN - Philippe BOULOUMIÉ - Bruno SAUVIAC - Véronique MOUNIER - Christine VAN LANDER - Céline KNAP - Richard TISSEUR - Cédric PASSOS - Nadège JACHEZ - ~~Ivann LECOURT~~ - Lucie TEPPE DUPELOT - ~~Vincent CLAPEYRON~~

**Excusés avec pouvoirs :** Ivann LECOURT à Laïla GAUTHIER  
Vincent CLAPEYRON à Richard TISSEUR

**Secrétaire de séance :** Ghislaine GARNIER

**MANDAT SPÉCIAL LA PARTICIPATION D'UN ÉLU AU CONGRÈS DES MAIRES**

Monsieur le Maire expose :

Comme le prévoit l'article L 2123-18 du CGCT, les élus municipaux peuvent être sollicités pour des missions à caractère exceptionnel, temporaire et ne relevant pas de leurs missions courantes. Ces missions doivent faire l'objet d'un mandat spécial octroyé par délibération du Conseil Municipal.

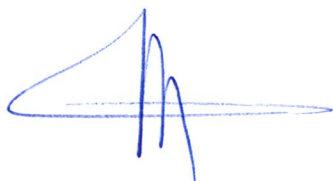
Aussi, Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il doit se rendre à PARIS pour le Congrès des Maires du 22 au 24 novembre 2022.

Il propose aux membres présents de lui accorder ce mandat spécial, pour se rendre au Congrès des Maires, afin de prendre en charge les frais de déplacement, de restauration, d'hébergement sur production de justificatifs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Donne mandat spécial à Monsieur le Maire pour son déplacement au Congrès des Maires du 22 au 24 novembre 2022 afin de rembourser l'ensemble de ses frais réels.

La Secrétaire de séance  
Ghislaine GARNIER



Le Maire,  
Jean-François RASCLE,

